

Le Directeur général

**ASSEMBLEE NATIONALE**  
**Monsieur Dominique BAERT**  
**Député du Nord**  
**126, rue de l'Université**  
**75355 Paris Cedex 07 SP**

Paris, le 20 juin 2016

Réf. : 084-2016/DG  
PT-HL-SW/DB

**Objet : Votre courrier référencé 1605-49 du 2 juin 2016**

Monsieur le Député-Maire,

En date du 02 juin, vous m'avez fait parvenir un courrier dans lequel vous m'indiquez que vous avez été alerté par les employés d'APF Entreprises, au sujet d'un transfert en septembre prochain des activités roubaisiennes vers Templemars, et me faites part de votre inquiétude et de votre disponibilité afin de trouver une solution à ce déménagement.

Je tiens à vous informer que Mr Hervé LHERBIER, Directeur Régional APF des Hauts de France, Mr Serge WIDAWSKI, Directeur du département APF Entreprises ainsi que Mr Frédéric DEROT, Directeur de l'Entreprise Adaptée de Marly et actuellement en charge de L'Entreprise Adaptée de Roubaix, ont rencontré le vendredi 06 juin 2016 et le mercredi 08 juin la ville de Roubaix en présence de Mr Le Maire.

Les raisons qui nous amènent à envisager le déménagement vers Templemars sont les suivantes :

1. La vétusté des bâtiments actuels situés dans un périmètre voué à la destruction à très court terme en vue d'un réaménagement urbain
2. La redynamisation de cette entreprise qui à ce jour cumule un déficit de près de 7 millions d'euros portant sur :
  - un projet textile avec la création de 10 postes qualifiés sur le volant confection et pour maintenir l'emploi des plus faibles niveaux de qualification une partie sous-traitance, qui nécessite à ce jour une proximité du donneur d'ordre se situant dans la ZI de Seclin
  - la création d'activités numériques et tertiaires demandant des configurations spécifiques de locaux.
3. Implantation :
  - dans une zone de chalandise de proximité permettant de concurrencer les sous-traitants à bas coûts pour les activités traditionnelles de montage
  - sur un site existant de 1500 à 1800 m<sup>2</sup> offrant des conditions optimales de travail, répondant aux exigences techniques et à un coût contraint au regard de la situation financière de l'entreprise
  - lieu permettant le recrutement de travailleurs en situation de handicap sur une zone géographique élargie.

Les zones de production exprimées en surfaces utiles (hors circulations, stockage...) intégrant l'effectif actuel et futur sont les suivantes :

Activité	Effectif Actuel	Effectif Futur	Surface mini du poste en m2	Surface maxi du poste en m2	Surface Utile Min	Surface utile Max
Tertiaire	8	25	6	10	150	250
Montage	25	20	8	15	160	300
Textile	0	10	10	15	100	150
Extérieur	19	19	0	0	0	0
Total	52	74			410	700

Soit 700m2 de Surface Utile de production auxquelles s'ajoutent :

- le stockage (200 m2 rackables)
- les circulations
- la partie administrative
- les locaux sociaux pour 85 personnes
- parking

Soit un total d'environ 1500 m2 (selon configuration des locaux)

### **Des solutions sont envisagées par la ville afin de conserver l'entité APF Travail Adapté sur Roubaix.**

Une proposition économique et 3 propositions de relocalisation

- Les perspectives de développement de l'activité en lien avec le projet Textile (Mr LHERBIER a rappelé l'historique du projet et les raisons pour lesquelles nous sommes passés du sujet porté par la Lyonnaise des Eaux et le projet actuel ILEO/VEOLIA).

La ville de Roubaix propose une contre argumentation. Ce projet textile pourrait s'intégrer judicieusement dans l'éco système animé par la ville. Cet éco système qui soutient le « Made In France » regroupe actuellement des industries d'enseignes de la mode tels que :

- Nord Créa
- La Redoute
- Showroomprivé.com
- La CETI

Soit au total environ 50 acteurs qui œuvrent actuellement autour de la ligne Textile « Made In France ».

Concernant l'activité assemblage et le Textile, la Ville de Roubaix nous informe qu'il existe 2 possibilités de relocalisation sur la ville de Roubaix ; 2 lots de 200m2 chacun situé rue des Arts (ancienne usine Roussel) gérée par la SEM (Ville renouvelée).

Enfin, concernant le numérique, la ville de Roubaix présente la perspective de développement des activités dans la proximité de Blanchemaille by Euratechnologies concernant le Tertiaire, sur un site propriété de l'EPF (qui rachètera le site Bd de Mulhouse...).

Une partie des anciens locaux de la Redoute sera en effet reconvertie en accueillant des entreprises du secteur du numérique. L'Entreprise Adaptée APF numérique pourrait donc peut-être y trouver une place favorable, au moins pour les 2/3 premières années d'évolution du site.

La ville de Roubaix émet également l'idée que l'APF soit présentée aux acteurs de nouvelles filières (dont la filière Zéro Déchets). En particulier, une entreprise cherche à développer ses activités de tri. Pourquoi ne pas essayer de construire un partenariat avec cet acteur privé spécialisé dans la filière de gestion des déchets et des structures de l'ESS, sous l'impulsion de la Ville.

#### **Point sur l'Accompagnement Social**

- Accompagnement Social de salariés : l'APF indique qu'il y aura un accompagnement qui se traduira par une permanence d'une Assistante Sociale afin d'accompagner l'ensemble des travailleurs handicapés de l'Entreprise Adaptée
- Accompagnement RH des salariés par une présence d'une Responsable des Ressources Humaines sur le site.
- Constitution d'un comité d'accompagnement « déménagement » constitué d'un représentant des IRP, d'une assistante Sociale et d'un membre de l'équipe de Direction.
- Concernant les transports, possibilité de mise en place d'une navette APF pour que les salariés puissent se rendre sur leur nouveau lieu de travail

A ce jour, sachez qu'aucune décision n'a été prise et que nous sommes toujours ouverts à des contre-propositions émanant de la Ville de Roubaix ou de la Ville de Wattrelos.

Nous espérons trouver une solution définitive avant mi-août.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, en ma considération la meilleure.

*bien cordialement*

**Prosper TEBOUL**  
Directeur général

